

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE CEZAY**

Date de la convocation : 7 octobre 2022

Afférents au CM : 11

Présents : 9

Votants : 10

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le quatorze octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme GIRY Marie-Thérèse, Maire.

PRÉSENTS : Mme GIRY Marie-Thérèse, Mme BROTTES Mireille, Mme PALLANCHE Carole, Mme THOMAS Aurélie, M. SOUCHON Cédric, M. JACQUET Jonathan, M. COUDOUR Hubert, Mme BERNARD Ophélie, Mme JACQUET Delphine.

POUVOIRS : M. VERNIN Clément ayant donné pouvoir à M. COUDOUR Hubert,

ABSENT : M. FERNANDES-RIOS Sergio

SECRÉTAIRE : M. SOUCHON Cédric

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter les subventions aux associations pour l'année 2022 :

ASSOCIATIONS	SUBVENTIONS 2022
Sou des Écoles du RPI Ailleux - Cezay – Saint-Martin-la-Sauveté	300,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de St-Martin-La- Sauveté	150,00 €

Un contrat d'engagement Républicain, devra être signé par les associations avant mandatement pour ceci :

La loi du 24 août 2021, et notamment l'article 12, fait obligation à toute association ou fondation qui sollicite l'octroi d'une subvention publique, par la souscription d'un contrat d'engagement républicain, « à respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine, ainsi que les symboles de la République... ; à ne pas remettre en cause le caractère laïque de la République » et « à s'abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des votants la Subvention pour l'Amicale des Sapeurs-Pompiers de St-Martin-La- Sauveté.

La subvention pour le Sou des Écoles du RPI Ailleux- Cezay – Saint-Martin-la-Sauveté est approuvé avec 9 voix pour. Mme Carole PALLANCHE n'ayant pas pris part au vote, en tant que Présidente de celui-ci.

Copie certifiée conforme.

À Cezay, le 14 octobre 2022

Le Maire, Marie-Thérèse GIRY

